

Plafonds de ressources au 01 janvier 2021 (autres régions)

Catégorie de ménage	nombre de personnes composant le ménage	Logement HLM financé à l'aide d'un prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	Logement HLM financé à l'aide d'un prêt locatif à usage social (PLUS)	Logement HLM financé à l'aide d'un prêt locatif social (PLS)
catégorie 1	une personne seule	11 531	20 966	27 256
catégorie 2	2 personnes sans aucune personne à charge ou une personne seule en situation de handicap	16 800	27 998	36 397
catégorie 3	3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou jeune couple sans aucune personne à charge (somme des ages inférieure ou égale à 55 ans) ou deux personnes dont une au moins est en situation de handicap *	20 203	33 670	43 771
catégorie 4	4 personnes ou 1 personne + 2 personnes à charge ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap*	22 479	40 648	52 842
catégorie 5	5 personnes ou 1 personne seule + 3 personnes à charge ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap*	26 300	47 818	62 163
catégorie 6	6 personnes ou 1 personne seule + 4 personnes à charge ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap*	29 641	53 891	70 058
	par personne supplémentaire	3 306	6 011	7 814

depuis le 01 janvier 2019 les personnes en situation de handicap bénéficient d'un surclassement automatique.

Sont considérés comme étant en situation de handicap les personnes titulaires de la carte
(art L 241-3 du code de l'action sociale et des familles)

a mention "invalidité"

